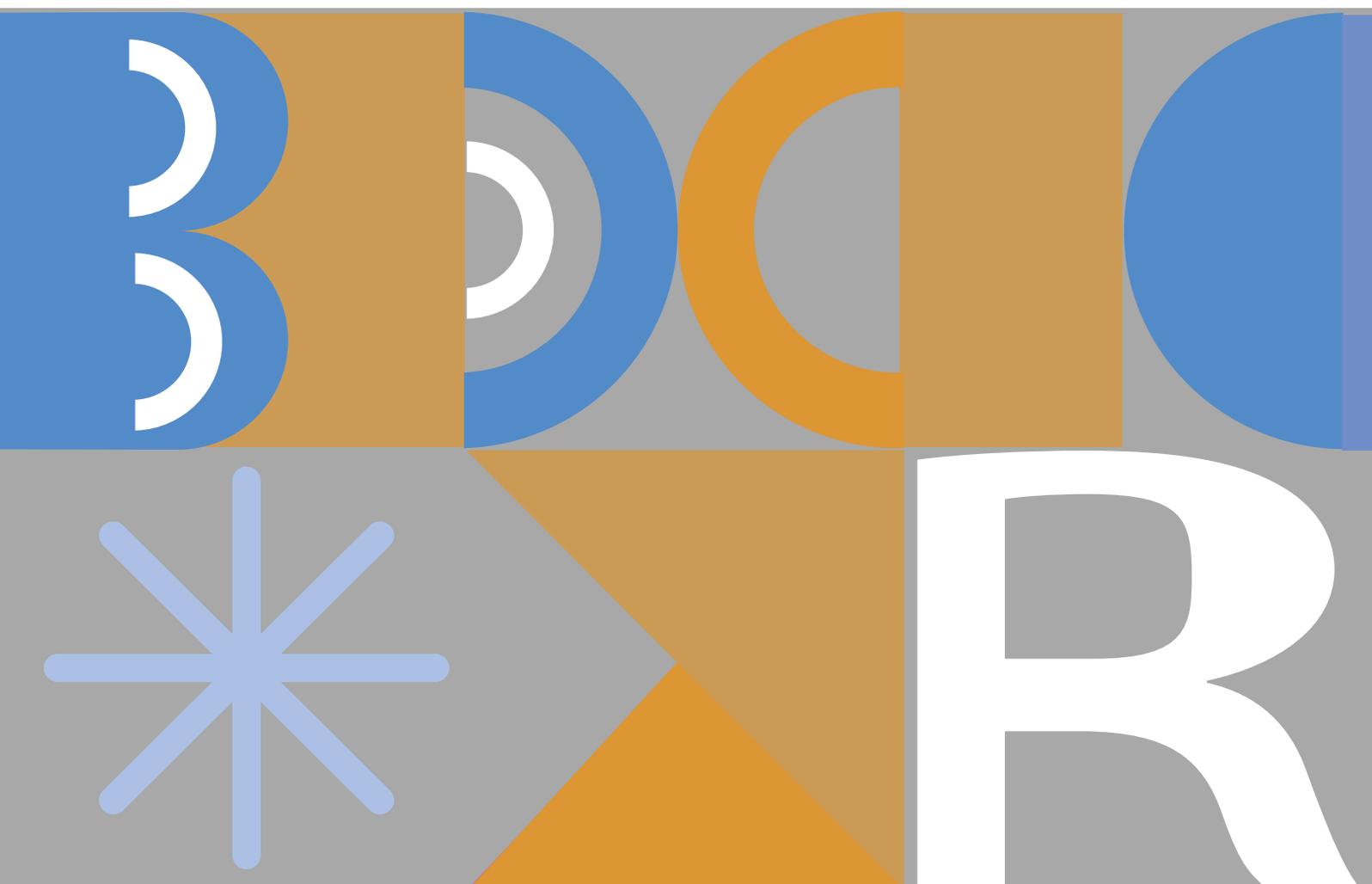


REVUE BIENNALE
2019 DU PDDAA
NOTE DE SYNTHÈSE
BURKINA FASO



**Tableau de bord de la transformation
de l'agriculture en Afrique :
performances et enseignements**

Tableau de bord de la transformation de l'agriculture en Afrique : performances et enseignements

REVUE BIENNALE 2019 DU PDDAA – NOTE DE SYNTHÈSE

Souleimane Sana¹, Maurice Taondyande², Issa Rabo¹, Augustine Soulama-Nongana¹ et Prosper Ouedraogo¹

Cette note de synthèse a été préparée par le ministère de l'Agriculture du Burkina Faso avec l'appui technique du Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances de l'Afrique de l'Ouest (ReSAKSS-WA).

Référence à citer

Sana, S., Taondyande, M., Rabo, I., Soulama-Nongana, A., et Ouedraogo, P. 2021. Tableau de bord de la transformation de l'agriculture en Afrique : performances et enseignements du Burkina Faso. Revue biennale 2019 du PDDAA – Note de synthèse. Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS). AKADEMIYA2063.

À propos du ReSAKSS

Créé en 2006 dans le cadre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), le Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS) soutient les efforts de planification et de mise en œuvre de politiques fondées sur des données probantes et axées sur les résultats. Le ReSAKSS fournit des données et des produits d'analyse et de connaissances permettant de faciliter les processus d'évaluation comparative, de revue et d'apprentissage mutuel du PDDAA. AKADEMIYA2063 coordonne le travail du ReSAKSS en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD (AUDA-NEPAD) et les principales communautés économiques régionales (CER).

AKADEMIYA2063 est soutenue financièrement par la Fondation Bill & Melinda Gates (BMGF) et l'Agence américaine pour le développement international (USAID) à travers le programme Policy LINK de l'initiative Feed the Future, accord de coopération 7200AA19CA00019. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la BMGF, de l'USAID ou du gouvernement américain. .

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une évaluation par les pairs. Les opinions exprimées ici n'engagent que les auteurs et ne sauraient refléter la position d'AKADEMIYA2063.

¹ Secrétariat Permanent de Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles

² ReSAKSS Afrique de l'Ouest

1. Introduction

La Conférence des chefs d'États et de Gouvernement de l'Union africaine a adopté le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) en 2003 à Maputo au Mozambique en tant que programme phare de l'Union africaine pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. La Déclaration de Maputo sur le PDDAA fixe les objectifs généraux de croissance annuelle de 6 % du PIB agricole et d'allocation d'au moins 10 % des dépenses publiques au secteur agricole. En 2013, après une décennie de mise en œuvre, la performance de l'agriculture était toujours en deçà des attentes pour plusieurs raisons, notamment l'insuffisance du financement, l'absence d'institutions et de politiques appropriées, la faible capacité de leadership, la faiblesse du système de responsabilité mutuelle, etc. C'est la raison pour laquelle, les chefs d'État et de gouvernement de l'UA ont adopté en 2014 la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture (Doc. Assembly/AU/2(XXIII)), à Malabo (Guinée équatoriale). La Déclaration de Malabo fixe la vision 2025 de l'Afrique pour l'agriculture qui est mise en œuvre dans le cadre du PDDAA en tant que moyen de réaliser le Premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

Entre autres, les dirigeants se sont engagés à la responsabilité mutuelle par rapport aux résultats et actions en s'accordant sur un processus d'examen biennal sur l'agriculture relativement à la surveillance, au suivi, et à l'établissement de rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des dispositions de la Déclaration de Malabo. Ces rapports présentent l'état d'avancement des progrès réalisés par les États membres dans la mise en œuvre des sept engagements contenus dans ladite déclaration.

Au Burkina Faso, le lancement du processus de la revue biennale 2019 s'est fait le 14 mai 2019 à Ouagadougou avec l'ensemble des parties prenantes notamment les acteurs étatiques, non étatiques et les partenaires techniques et financiers ainsi que les membres de l'équipe technique nationale mise en place pour l'élaboration du rapport. Ce lancement a consisté à restituer les conclusions et recommandations de la revue biennale précédente et à donner des orientations pour le processus de la revue 2019 à travers la feuille de route nationale.

Cette brève qui synthétise le deuxième rapport biennal relatif à la mise en œuvre des engagements a pour objectifs de : (i) apprécier les performances du pays lors de la deuxième Revue Biennale, (ii) effectuer des comparaisons avec la première Revue Biennale, (iii) discuter les défis constatés et les leçons apprises lors de la deuxième Revue Biennale, (iv) examiner les changements de politique résultant des résultats de la Revue Biennale et (v) mettre en évidence les mesures politiques nécessaires pour l'atteinte des objectifs de la Déclaration de Malabo d'ici 2025.

2. Progrès dans la réalisation des engagements

Au niveau continental, sur les 55 pays membres de l'Union africaine, 49 pays dont le Burkina Faso ont pu soumettre leurs rapports. Pour cette deuxième revue biennale, la note de référence pour être classé comme pays en bonne voie vers l'atteinte des engagements de Malabo a été fixée à 6,66 contre 3,94 pour la revue précédente.

La moyenne continentale a été de 4,52 pour les 49 pays. Quatre (04) pays sont en « bonne voie » contre 20 en 2017.

Au niveau de la région CEDEAO, la moyenne a été de 4,96. Deux (02) pays sur 15, notamment le Ghana et le Mali ont atteint la cible de 6,66.

Le Burkina Faso a obtenu la note de 5,31 (CUA, 2020) contre 4,24 lors de la première revue et occupe la 12^{ème} place au niveau continental et la 5^{ème} au niveau régional.



Les indicateurs pour lesquels les objectifs ont été atteints pour le Burkina Faso concernent : la part des dépenses publiques agricoles dans les dépenses publiques totales (12% contre une cible de 10%) en lien avec l'engagement 2 : « *amélioration du financement des investissements dans l'agriculture* » ; le niveau d'amélioration des systèmes de sécurité sanitaire des aliments [index des systèmes de sécurité sanitaire des aliments (43% contre une cible de 30%)] qui est un nouvel indicateur en lien avec l'engagement 3 : « *Éradication de la faim d'ici 2025* » ; le taux de croissance de la valeur ajoutée agricole (7% contre une cible de 6%) relatif à l'engagement 4 : « *Réduire de moitié la pauvreté grâce à l'agriculture d'ici 2025* ».

Par ailleurs des améliorations de performance ont été constatées concernant :

l'engagement 6 : « *Renforcement de la résilience à la variabilité climatique* » à travers la part des terres agricoles faisant l'objet de pratique de gestion durable des terres (de 7,7 à 13,1% soit une progression de 70%) et l'existence de ligne budgétaire gouvernementale pour répondre aux besoins de dépenses en matière d'initiative de renforcement de la résilience (de 66,7 à 68,9% soit une progression de 3%).

l'engagement 7 : « *Responsabilité mutuelle dans les actions et les résultats* » : l'amélioration porte sur l'existence de mécanismes institutionnalisés inclusifs et de plateforme pour la responsabilisation mutuelle (de 69,4 à 80,60% soit une progression de 16%).

Malgré ces améliorations, des efforts soutenus doivent être faits par le pays en vue d'honorer ses engagements. Il s'agit, notamment, d'accorder une attention particulière à (i) l'accès aux services financiers dont le niveau de réalisation est de 6,70% sur une cible de 100%, (ii) la consommation d'engrais qui est de 17,40 kg actuellement sur une cible de 50kg, (iii) l'accroissement du taux de couverture des besoins en intrants agricoles de qualité (-34% pour une cible fixée à 100%), (iv) l'accès aux services de conseil agricole (34% sur une cible de 100%), (v) les dépenses totales consacrées à la recherche agricole en % du PIB agricole (0,5% pour une cible de 1%), (vi) la sécurisation des droits fonciers (1,6% pour une cible de 100%), (vii) les rendements des produits de base prioritaires qui enregistrent une baisse de 3,3% en moyenne alors qu'ils devraient augmenter de 100%, (viii) les pertes après récoltes pour (au moins) les cinq produits prioritaires nationaux qui n'ont pu être renseignées en raison d'absence de dispositif statistique en la matière, (ix) la prévalence du retard de croissance des enfants de moins de 5 ans et la proportion de la population sous-alimentée qui enregistrent respectivement des scores de 25% et 21% sur des cibles respectives de 10% et 5%, (x) la proportion de femmes rurales autonomisées dans l'agriculture (0,1% par rapport à la cible de 20%) et (xi) le commerce intra africain de produits et services agricoles qui a cû de 15,2% par rapport à une cible de 100%).

Dans l'ensemble les performances du pays restent en deçà des cibles de référence, ce qui veut dire que le pays n'est pas en bonne voie pour l'atteinte des engagements de Malabo en 2025.

Bien que le score du pays soit supérieur aux moyennes continentale et régionale, sa progression de 26% reste largement en deçà de celle de la cible de référence pour l'atteinte des objectifs de Malabo entre 2017 et 2019 qui est de 69%.

3. Défis et enseignements tirés de la deuxième Revue Biennale

Leçons apprises et défis liés au processus

Le processus d'élaboration du deuxième rapport biennal a été conduit de façon participative et inclusive et s'est traduit par la mise en place d'une équipe nationale avec toutes les parties prenantes. Cela a favorisé l'internalisation et l'appropriation de la déclaration de Malabo par tous les acteurs, notamment les Acteurs non étatiques (CPF, CAPSR, SPONG), les Collectivités territoriales (CT) et la société civile. Cette démarche a permis également l'appropriation du cadre de suivi/évaluation des engagements de Malabo par les membres de l'équipe nationale. Cette démarche d'inclusion et de participation devrait se poursuivre et être élargie pour inclure également d'autres acteurs qui comptent dans la réalisation des objectifs de la Déclaration de Malabo. Les défis majeurs concernent la sécurisation du financement sur ressources propres du pays pour le processus d'élaboration du rapport et l'implication des autres acteurs à savoir les ministères partenaires tels que ceux en charge du commerce, de la recherche et des finances.

Leçons apprises et défis liés aux données

Les défis rencontrés et leçons apprises au niveau de la collecte des données portent sur la non-concordance des périodicités de production de certains indicateurs par rapport à celles requises dans le rapport biennal et la non-prise en compte totale de certains indicateurs par le système statistique national. Il s'agit spécifiquement des indicateurs relatifs aux pertes après récoltes, de la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui atteignent le régime alimentaire minimum acceptable, de l'indice de salubrité des aliments échangés, des Partenariats Publics Privés (PPP) inclusifs pour les chaînes de valeur des produits de base, du pourcentage de jeunes qui occupent de nouveaux emplois dans les chaînes de valeur agricole et de l'indice de facilitation des échanges commerciaux.

4. Changements politiques et programmatiques intervenus au niveau national entre la première et la deuxième Revue Biennale

Des changements sont intervenus entre la première et la deuxième revue biennale dans le secteur rural avec l'adoption des documents stratégiques notamment : (i) la deuxième génération du Programme National du Secteur Rural (PNSR) le 18 avril 2018, (ii) la politique sectorielle « production agro-sylvo-pastorale », (iii) la politique sectorielle « environnement, eau et assainissement » le 14 juin 2018 et (iv) le code des investissements agro-sylvo-pastoral halieutique et faunique au Burkina-Faso le 17 mai 2018. En effet, en termes de programmation, ces documents ont abordé et intégré des thématiques en lien avec les engagements de Malabo.

Au titre de l'engagement 2 : « *Amélioration du financement des investissements dans l'agriculture* » il est prévu dans l'axe 2 de la politique sectorielle de : (i) porter le taux d'accès au crédit bancaire de 17,4% en 2015 à 35% en 2026 et le taux de couverture des crédits agricoles à plus de 45% en 2026 et (ii) maintenir à au moins 10% la part des dépenses publiques consacrées au secteur agro-sylvo-pastoral et d'en assurer l'efficacité et l'efficience en portant le taux d'absorption des ressources extérieures à 93% et la part des investissements dans les ressources intérieures absorbées dans le secteur à au moins 80%.

Pour atteindre ces objectifs, une banque agricole a été créée et des initiatives pilotes sur l'assurance agricole ont été lancées dans certaines régions du pays.

Pour ce qui est de l'engagement 3 : « *Éradication de la faim d'ici à 2025* », il est prévu dans l'objectif stratégique 1 de l'axe 1 de la politique sectorielle de : (i) doubler la production céréalière et la production de rente, (ii) accroître la production de viande dans les abattoirs et aires d'abattage de 16,6% et celle des produits forestiers non ligneux de 4,3%, (iii) doubler la production de poisson et (iv) augmenter le taux d'accroissement moyen annuel de la quantité de lait collecté et traité dans les unités de transformation de lait de 6,51 à 15% entre 2015 et 2026. Il est également programmé de réduire la proportion des ménages en insécurité alimentaire structurelle de 10% en 2015 à 5% en 2026. Cet engagement a également été considéré à travers les sous-programmes de l'axe 1 du PNSR.

Les changements programmatiques concernant l'engagement 4 : « *Réduire de moitié la pauvreté grâce à l'agriculture d'ici à 2025* » et l'engagement 5 « *Stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles* » ont été intégrés avec l'adoption de documents stratégiques. Dans le sous-programme 6 « économie agricole » et le sous-programme 7 « *compétitivité des productions animales* » du PNSR, il est prévu de : (i) créer 110 000 emplois agricoles décents par an, (ii) accroître l'approvisionnement de l'agro-industrie à 50%, (iii) faire passer le revenu monétaire issu de l'élevage rural à 93 000 FCFA par exploitation et celui issu de la production végétale à 323 700 FCFA, (iv) porter à 30% la contribution de l'élevage au PIB et la commercialisation des produits agricoles prioritaires à 37,5% et (v) faire passer le volume des exportations de viande à 20 000 tonnes.



L'engagement 6 : « Renforcement de la résilience à la variabilité climatique » a fait l'objet d'un axe au niveau de la politique sectorielle et d'un axe au niveau du PNSR.

5. Recommandations pour la réalisation des engagements de Malabo d'ici 2025

Les recommandations formulées pour favoriser la réalisation des engagements de Malabo sont consignées dans le tableau ci-après.

Engagements	Recommandations	Échéance	Structures responsables
Engagement 2 : <i>Amélioration du financement des investissements dans l'agriculture</i>	Faire un plaidoyer en vue d'accroître les allocations budgétaires consacrées à la mise en œuvre des investissements agricoles.	À partir d'avril 2021	Ministères en charges du secteur agricole
	Faire un plaidoyer pour accroître l'allocation de fonds à la recherche-développement agricole comme l'une des stratégies visant à améliorer la productivité.	À partir d'avril 2021	Ministère en charge de la recherche agricole
Engagement 3 : <i>Éradication de la faim d'ici 2025</i>	Promouvoir la production et la consommation des produits bio fortifiants afin d'augmenter la proportion d'enfants de moins de 5 ans recevant une alimentation minimum acceptable.	2022	Ministères en charges du secteur agricole et de la santé
Engagement 4 : <i>Réduire de moitié la pauvreté grâce à l'agriculture d'ici 2025</i>	Mettre en œuvre les mécanismes de protection sociale afin de faciliter l'accès des femmes et des jeunes aux services financiers et d'appui conseil agricoles ainsi que l'accès aux ressources foncières nécessaires à la production.	À partir de maintenant	Tous les ministères du secteur agricole
Engagement 5 : <i>Stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles</i>	Définir et mettre en place des stratégies et des mécanismes qui pourraient améliorer et faciliter le commerce régional africain des produits et des services agricoles.	2022	Ministère en charge du commerce
Engagement 6 : <i>Renforcement de la résilience à la variabilité climatique</i>	Accroître la superficie couverte par les pratiques de gestion durable des terres pour renforcer la résilience aux risques liés au climat ; Etendre l'assurance agricole à toutes les régions du pays.	2021	Ministères en charges du secteur agricoles
Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action de mise en œuvre et de suivi de ces recommandations.		2021	SP/CPSA

6. Référence

CUA (Commission de l'Union Africaine). 2020. Rapport biennal à la Conférence de l'UA sur la mise en œuvre la Déclaration de Malabo de juin 2014. Le rapport 2019 à l'Assemblée de janvier 2020. Addis-Abeba, Éthiopie : CUA.

ReSAKSS WA

Regional Strategic Analysis and Knowledge Support System
by AKADEMIYA2063 & IITA

ReSAKSS-Afrique de l'Ouest

Oyo Road, PMB 5320 Ibadan,
Etat d'Oyo, Nigéria
T: + 234 (2) 241 2626
F: + 873761798636
Email: resakss@akademiya2063.org



AKADEMIYA

The Expertise We Need. The Africa We Want.

AKADEMIYA2063 - Siège

Kicukiro/Niboye KK 341 St 22
P.O. Box 1855
Kigali, Rwanda
Tel: +250 788 304 270
Email: hq-office@akademiya2063.org
Website: www.akademiya2063.org

AKADEMIYA2063 Bureau Régional

Lot N*3 Almadies
BP 24 933 Ouakam
Dakar, Senegal
Tel: +221 77 761 73 02
Email: hq-office@akademiya2063.org
Website: www.akademiya2063.org

